Louviers, le 3 octobre 2024

**N/RÉF :** RJ : TSF DISTRIBUTION – 13059

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

**Affaire suivie par :** Maxime JULIEN, maxime.julien@fhbx.eu

NL/MJU/OP

**TSF DISTRIBUTION**  
Avenue Pierre Clostermann  
ZAC de la Malterie

36130 DIORS

A l’attention de Monsieur Alexandre LECAMUS

Par courriel : responsable@tsfdistribution.fr

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 13 septembre 2024 reçue en mon Etude ce jour de la société **ORANGE BUSINESS** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat.

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier.

Je vous remercie également de bien vouloir m’indiquer si vous acquiescez à la revendication du matériel objet dudit contrat par la société ORANGE BUSINESS au moyen du coupon-réponse joint.

Dans l’hypothèse d’une poursuite, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie le cas échéant actualisées justifiant les capacités de la société à honorer les prochaines échéances.

Dans l’hypothèse d’une résiliation vous voudrez bien vous mettre en rapport avec le cocontractant pour restituer le cas échéant le matériel objet dudit contrat tout en tenant informé le commissaire de justice.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 24 octobre 2024** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Nathalie LEBOUCHER



**RJ : TSF DISTRIBUTION**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Réf : ORANGE BUSINESS**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT N° NA10290 - DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

Contrat à poursuivre   Contrat à résilier

**ACQUIESCEMENT OU NON A LA DEMANDE DE REVENDICATION :**

Je reconnais que la société ORANGE BUSINESS est propriétaire du matériel et acquiesce à la revendication du matériel

Je n’acquiesce pas à la revendication du matériel pour la raison suivante :

**Précisions sur l’échéance en cas de poursuite :**

**Montant de l’échéance : …………………………………… €**

**payable mensuellement  payable trimestriellement**

**Durée du contrat :**

**Début : ……………………………………………… Fin : …………………………….**

Date Signature et cachet de l’entreprise